

Info CGSLB

Le port du masques n'est pas obligatoire dans les magasins! Le Conseil rate une occasion !

Le Conseil national de sécurité s'en tient à sa décision et n'impose pas le port du masque dans les magasins. Toutefois, suffisamment d'éléments nous indiquent que le virus n'est pas éradiqué. L'Iran et l'Allemagne ont connu une 2e vague. Cette décision apparemment fondée sur les faits suivants :



1/ Le Conseil ne peut pas revenir sur sa décision. Il le fera probablement bientôt, quand une deuxième vague d'infection arrivera.

2/ Pour le moment, il n'y a aucun problème, les chiffres sont en baisse. C'est vrai, mais un homme politique se doit d'agir, et ne pas se contenter de réagir ou de copier les autres pays.

3/ Il est impossible de contrôler dans tous les magasins que le port du masque est bien respecté. C'est vrai, mais un peu de confiance dans nos citoyens ne peut certainement pas nuire. On peut installer un stand à l'entrée des magasins où il est expliqué aux citoyens que s'ils souhaitent entrer, ils doivent porter un masque. On peut en faire de même dans les hôpitaux.

C'est une occasion manquée d'obliger les clients à porter un masque lorsqu'ils font leur course. Au Syndicat libéral, nous sommes mécontents que l'avis des experts en la matière n'ait pas été appliqué, et ce, d'autant plus que ces derniers mois tout le monde n'a pas pu appliquer les autres mesures de sécurité et faire respecter le mètre et demi de distanciation sociale.

Nous espérons que chacun prendra ses responsabilités

Nous ne voulons déranger personne, nous ne voulons pas sanctionner les citoyens, mais nous devons pouvoir garantir la sécurité du personnel de magasin et des autres clients.

Pas un automne chaud, mais un été chaud

Le port du masque est une contrainte pour le personnel, surtout maintenant que les températures commencent à grimper. Tous les magasins ne sont pas équipés de climatisation, et dans certains espaces de stockage, la chaleur oppressante rend le travail plus difficile. Si on ajoute le port du masque à cette équation, on comprend que respirer devient difficile. C'est pourquoi, nous proposons d'octroyer davantage de pauses rémunérées aux travailleurs. Lorsque la température est trop élevée, les collaborateurs des magasins doivent pouvoir s'arrêter 2x par jour pendant 5 min pour, littéralement, respirer.



Votre liberté, votre voix

